

IDÉE REÇUE - En raison de la liste rouge longue comme le bras : « *On ne peut pas se soigner efficacement sans avoir recours à des produits interdits* »

**Refrain connu, véhiculé par les sportifs
depuis le début de l'antidopage
Libres-échanges entre les deux camps**

❶ Impossible de se soigner

1. **Roger Bastide** (FRA), journaliste de sport : « *Luis Ocaña, dans Paris-Nice, souffrait d'une angine constatée, vérifiée, indéniable. Il existe des médicaments qui auraient pu combattre le mal avec plus d'efficacité et de rapidité que ceux qui lui furent administrés... mais il aurait alors été déclaré positif dans un contrôle "médical"*. » [Cyclisme Magazine, 1972, n° 48, 18 mai, p 29]
2. **Max-Henri Boulois** (FRA), journaliste de sport : « *A force d'allonger la liste des interdits, un sportif ne peut plus se soigner comme tout un chacun. La moindre pommade pour un furoncle vous laisse des traces de corticoïdes*. » [in « Tous pourris... tous dopés... les boucs émissaires ». – Paris, éd. Taillandier, 2001. – 222 p (p 48)]

COMMENTAIRES Dr JPDM – Les pommades contenant des corticoïdes utilisées à dose thérapeutique ne sont pas prohibées. Il faut donner les noms de ceux qui ont été contrôlés positifs avec de telles pommades. Problème : il n'y en a pas !

3. **Sylvain Chavanel** (FRA), cycliste professionnel de 2000 à 2018 : « *En course, il est pratiquement impossible de soigner un bronchite avec des traitements qui ne figurent pas sur la liste des produits interdits*. » [in « Toute une histoire, toute mon histoire ». – Paris, éd. Mareuil, 2019. – 183 p (p 141)]



Sylvain Chavanel, cycliste professionnel de 2000 à 2018

4. **Cyrille Guimard** (FRA), cycliste professionnel de 1968 à 1976 :
 - « *Il n'en reste pas moins que nous sommes coureurs cyclistes professionnels et qu'il est aberrant de nous interdire la consommation de produits qui sont dans la pharmacopée moderne et qui, utilisés à dose thérapeutique, ne sont absolument pas dangereux. Il est impensable que pour une infection bénigne nous ne puissions nous soigner, sous contrôle médical, sans pour cela être obligé d'abandonner dans une course par étapes ou renoncer à une quelconque épreuve, ce qui nous cause*

professionnellement un préjudice considérable. » [Miroir du Cyclisme, 1974 n° 195, décembre, p 8]



Cyrille Guimard, cycliste professionnel de 1968 à 1976 :

- « *Un début d'infection peut être enrayé en 1 ou 2 jours avec des soins appropriés. Dans l'état actuel des contrôles il nous est impossible de le faire...* » [Miroir du Cyclisme, 1974 n° 195, décembre, p 8]
- « *C'est parce qu'un coureur ne peut se soigner comme le commun des mortels sans encourir des sanctions graves compromettant à la fois sa réputation et l'exercice de sa profession, que de légères indispositions durant un Tour de France peuvent avoir des conséquences pénibles.* » [Paris-Match, 1977, n° 1471, 5 août, p 39]

5. Marc Jeuniau (BEL), journaliste de sport : « *Même sur prescription médicale, même s'il est malade, le cycliste aujourd'hui ne peut plus se soigner. Ou bien, il doit rester chez lui. Cela veut dire clairement que le coureur victime d'un refroidissement au début du mois d'avril doit ou bien abîmer sa santé en continuant à courir sans se soigner ou bien se résoudre à perdre toute sa campagne printanière, c'est-à-dire la moitié d'une saison.* » [Miroir du Cyclisme, 1977, n° 233, juin, p 9]

6. Jean-Marie Leblanc (FRA), ancien cycliste professionnel ; journaliste de sport puis directeur du Tour de France de 1989 à 2006
Joop Zoetemelk s'est-il réellement dopé pour la dernière étape du Tour de France, comme on l'a abondamment affirmé sur les ondes et sur les écrans ?
« *Pas du tout. Le coureur néerlandais a bien expliqué qu'il avait eu recours aux anabolisants (nandrolone) à une semaine de l'arrivée à Paris, alors que la course évoluait encore dans les Alpes. Il s'agissait donc en l'occurrence d'un traitement qui devait le fortifier à la veille de la dernière semaine, bien davantage que l'absorption d'un médicament destiné à lui donner un coup de fouet dans une étape déterminante. C'est pourquoi, en la circonstance, le terme « doper » peut paraître bien excessif et c'est pourquoi aussi la distinction entre les deux aspects devrait être faite sérieusement par les informateurs.* » [L'Équipe, 18.08.1979]

COMMENTAIRES Dr JPDM – Un stéroïde anabolisant peut donner un coup de pouce immédiat mais aussi sur plusieurs jours. La nandrolone était en liste rouge dès 1979.



Jean-Marie Leblanc), ancien cycliste professionnel ; journaliste de sport puis directeur du Tour de France de 1989 à 2006

7. Freddy Maertens (BEL), cycliste professionnel de 1972 à 1987 : « *Au train où vont les choses, les coureurs suspendus seront bientôt plus nombreux que les autres ! Il ne s'agit*

plus d'un scandale, mais d'une forfaiture ! De quel droit nous interdirait-on de recourir aux médicaments qui nous sont prescrits par les médecins ? Ils ne nous est même plus permis de soigner un rhume ! » [Cyclisme Magazine, 10.06.1974]



Freddy Maertens, cycliste professionnel de 1972 à 1987

8. **Raymond Martin** (FRA), cycliste professionnel de 1973 à 1983 : « Je n'ai pas triché, je te le jure. C'est vrai, je me soigne. Comme tout le monde. Cela fait onze ans que je suis le même régime médical. Crois-moi, si j'avais eu quelque chose à cacher, je n'aurais pas sprinté comme un fou pour terminer deuxième au Planolet et je n'aurais jamais été contrôlé. »

[L'Équipe, 20.09.1982]

9. **Eddy Merckx** (BEL), cycliste professionnel de 1965 à 1978 : « Si un médecin établit un diagnostic, il n'a pas à se référer à une liste. C'est son métier de spécialiste que de conseiller les produits traitants. Prenons l'exemple de l'éphédrine : l'UCI l'interdit. Alors que c'est peut-être ce qui convient le mieux pour soigner des refroidissements. » [Le Figaro, 29.01.1979]

COMMENTAIRES Dr JPDM – Curieusement, aujourd'hui, depuis une dizaine d'années, l'éphédrine a disparu des contrôles et des revendications.

10. **Luis Ocaña** (ESP), cycliste professionnel de 1967 à 1977 : « Je traîne une bronchite depuis le mois de mars. Si j'avais pu me soigner convenablement, je serai guéri depuis longtemps. Hélas, les médications que me prescrivait le médecin sont interdites par le règlement de l'antidopage. Le résultat est que je me traîne, que mon mal s'est aggravé, que j'ai raté mon Tour d'Espagne, que j'ai été contraint d'abandonner au « Midi Libre », et que je ne suis plus certain de participer au Tour de France ! Je suis d'accord pour interdire les stupéfiants, et tous les produits dangereux, mais on confond aujourd'hui mesure de protection et inquisition ! » [Cyclisme Magazine, 10.06.1974]



Luis Ocaña, cycliste professionnel de 1967 à 1977

11. **Roger Pingeon** (FRA), cycliste professionnel de 1964 à 1974 : « Songez que la liste des produits prohibés contient cinq à six mille noms, soit quasiment toute la pharmacie. On ne peut pas soigner un rhume sans risque d'être déclaré positif. Lors d'une table ronde, en 1968, à laquelle participait le docteur Pierre Dumas, je lui ai fait remarquer qu'avec les

règles en vigueur dans le vélo, les 9/10^e de la population resterait au lit, incapable de lutter contre la maladie. » [Télé 7 Jours, 04.08.1984]

COMMENTAIRES Dr JPDM – Visiblement, la prise de certains produits illicites, notamment les dérivés des amphets, poussent le consommateur à l'exagération des chiffres.

- 12. Jean-François Saurin** (FRA), professeur d'EPS et ancien coureur amateur : « *Il y a quelques jours, j'ai parcouru cette liste avec un médecin attaché à la Fédération et je me suis rendu compte qu'en cette période de grippe, aucun coureur ne pouvait se soigner, les trois-quarts des produits étant à base d'éphédrine, produit appartenant au tableau B.* » [FR3, « L'invité du dimanche », 01.02.1981]
- 13. Richard Virenque** (FRA), cycliste professionnel français de 1992 à 2004 : « *Vous prenez un produit pour soigner un rhume et vous courez le risque d'être sali au même titre qu'un type qui aurait pris des hormones, ce qui est grave car, dans le deuxième cas, il y a tricherie.* » [L'Équipe Magazine, 24.08.1996, p 59]



Richard Virenque, cycliste professionnel français de 1992 à 2004

② Possible de se soigner

- 1. Jean-Pierre Lafarge** (FRA), responsable du laboratoire antidopage de 1966 à 1997 : « *Les coureurs pensent qu'il y a une machination. Observez bien leur système de défense, lorsqu'ils sont pris, il est toujours semblable. D'abord, il y a la stupeur. « Moi ? Impossible. Qu'est ce que ces cons ont encore trouvé ? » Le résultat de la contre-expertise confirme. Evolution : « Ah ! Oui, c'était ça ! Je vois ce que c'est. J'en ai pris il y a six semaines... » Et puis, il y a la troisième phase : « De toute façon, les règlements sont mal faits. On ne peut pas se soigner ».* Il y a aussi l'argument : « *Ce truc-là est en vente libre et on n'a pas le droit d'en prendre...* » [L'Équipe, 13.08.1983]
- 2. Dr Jean-Pierre de Mondenard** (FRA), médecin du sport : « *Seuls quarante-cinq groupes de substances sont interdits, soit trois cents médicaments sur les onze mille contenus dans le Vidal, le dictionnaire qui donne la liste de tous les produits pharmaceutiques. Si un médecin ne peut rien trouver dans les 10 700 restant pour soigner une rhinite, qu'il se reconvertisse !* » [Télé 7 Jours, 04.08.1984]
- 3. Dr Frédéric Pic** (FRA), rhumatologue : « *Les quelques milliers de spécialités médicales restant non interdites devraient très largement suffire. Et que si leur état nécessite l'usage de drogues prohibées, dont aucune n'est anodine comme ils voudraient le faire croire, c'est qu'ils sont effectivement malades et qu'ils doivent rester à la maison. Ce n'est donc pas l'accès aux soins mais bien la possibilité de se dopier que réclament nos champions, même s'ils n'en ont pas clairement conscience eux-mêmes.* » [L'Équipe, 13.08.1983]